



CTL du 16 novembre 2020

Demande de report

Avignon, le 16 novembre 2020

Monsieur le Directeur,

Par lettre ouverte du 10 novembre 2020, les organisations syndicales soussignées vous ont demandé de reporter ce comité technique local (CTL) qui est censé officialiser la mise à mort du réseau de la DDFiP de Vaucluse. Compte tenu des enjeux, il vous était demandé de tenir ce comité technique en présentiel afin de respecter la représentation des agents.

Vous avez décidé de maintenir ce CTL en visio-conférence en vous basant sur l'ordonnance de 2014. Soit ! Si vous avez encore un minimum de respect pour cette instance, vous devez fournir à **chaque** membre du comité représentant du personnel (**titulaire, suppléant, expert**) les moyens de siéger dans des conditions décentes (ordinateur individuel, webcam et micro).

De plus, les documents que vous nous avez transmis tardivement (vendredi 6 novembre à 21:58 et 22:01) ne permettent pas de les étudier correctement ; d'autant plus que vous détachez les aspects RH et organisationnel de l'implantation physique du futur SGC de Vaison.

La DGFIP s'assoie déjà sur le principe de séparation qui existe encore entre les prérogatives du CTL et celles du CHSCT, vous nous présentez en plus à la hussarde un projet inabouti alors que les représentants du personnel devraient se prononcer sur un projet global, en étant informés de tous les aspects.

En conséquence, pour les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP il est impératif de reporter ce CTL à une date ultérieure, date à laquelle les conditions documentaires et matérielles seront réunies.